

DÉMÉNAGEMENT : TOUTES ET TOUS CONCERNÉ·ES !

DÉMÉNAGEMENT, DE QUOI PARLE-T-ON ?

Annoncé fin janvier 2022, les ministères sociaux doivent connaître un déménagement important d'ici le printemps 2023. Toutes les directions sont concernées : soit pour basculer vers le nouveau site, la tour Olivier de Serres (TODS) dans le XV^e arrondissement (DAEI, DAJ, DARES, DFAS, DGCS, DREES, DRH, IGAS, SG), soit vers Duquesne (DGEFP, DGT, DICOM), soit enfin vers un site encore inconnu (DINUM), soit les directions qui ne bougent pas (DGS, DSS, DGOS) mais dont les agents seront soumis au nouveau ratio m²/agent.

QU'EST-CE QUI POSE PROBLÈME ?

Le projet piloté par la DFAS se résume à un objectif de « **densification** » qui passe par une réduction du nombre de postes de travail disponibles par rapport au nombre actuel d'agent-es.

Les conséquences ne présagent rien de bon : **réduction du nombre de bureaux individuels, augmentation générale du nombre d'agent-es par bureau, réduction des espaces pour les réunions, généralisation d'une politique de *flex-office* qui ne dit pas son nom, *open-space* de plus en plus nombreux**, etc.

QUELLES CONSÉQUENCES CONCRÈTES POUR LES AGEN·TES ?

D'après les premières informations obtenues dans les directions statistiques (Dares, Drees, prévues pour déménager à TODS) :

- Des surfaces par agent de 6 ou 7 m² par personne, alors que l'AFNOR (norme NF X 35-102) défend une surface minimale de 11 m² (et 15 m² en environnement bruyant... comme en *open space* ?) ;
- Passage de bureaux principalement de 2 à 3 personnes à une norme de 6 à 8 personnes par bureau, sans salles de réunion ou de « bulles » en nombre suffisant ;
- Agent-es dit-es « non-permanent.es » (doctorant-es, stagiaires, vacataires...) accueilli-es au sous-sol de la tour, entre 10 et 15 étages plus bas que leurs collègues ;
- Des postes de travail en nombre inférieur au nombre d'agent-es, imposant de fait le *flex-office* ;
- La disparition des centres de documentation de Mirabeau et de Montparnasse, seul celui de Duquesne sera maintenu ;
- En guise de salles de pause, des tablettes rétractables dans les couloirs ;
- Toujours pas d'infirmerie permanente ou de médecine de prévention à TODS...

Et tant de choses sur lesquelles nous n'avons aucune information... **À votre avis, qu'est-ce qui vous attend ?**

POURQUOI SOMMES-NOUS OPPOSÉS À CES DÉMÉNAGEMENTS ?

Notre inquiétude porte sur les dégradations annoncées des conditions de travail. Moins de bureaux et moins d'espace équivaldraient à un **mode d'organisation dégradé**, synonymes de **tensions sociales**, d'un **travail plus pénible** (bruit, capacité de concentration, etc.) et d'une **baisse de la qualité** de notre travail.

Les décisions de la DFAS sur la modification des espaces de travail sont unilatérales. Le projet, obscur initialement, se révèle par petits morceaux **sans que les agents ou leurs syndicats ne soient, encore une fois, véritablement associés ou consultés**.

Derrière ce déménagement, ce sont bien des objectifs budgétaires et gestionnaires qui sont à l'œuvre **sans aucune attention portée à la qualité de vie au travail des agents** et leurs possibilités de mener leur mission dans des conditions décentes. Ce projet constituera ensuite le socle sur la base duquel seront prévues les conditions de travail après le prochain déménagement pour Malakoff (2027).

AUCUN PROJET N'EST INÉLUCTABLE

Les agents des ministères sociaux n'accepteront pas un déménagement qui détériorerait leurs conditions de travail !

Collectif des agent-es mobilis-és contre le projet déménagement des ministères sociaux, avec le soutien de la CGT